

NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Le mot du président



Mes chers amis,

Mon engagement pour le territoire, c'est d'améliorer votre vie quotidienne.

Développement, équipements publics, sport, habitat... Il est des politiques à mener ambitieuses.

Parmi ces politiques publiques, la problématique de la gestion de nos ordures ménagères est l'une de mes priorités.

En responsabilité, je me dois de fixer des objectifs : ensemble, nous devons faire des efforts en matière de tri sélectif, pour améliorer à terme notre environnement, ainsi que nos finances. Sur le budget général de notre agglomération, la gestion de nos déchets représente un quart des dépenses. Nous jetons à la poubelle près de 25 millions d'euros par an !

C'est bien trop. Je veux faire le pari de diminuer d'ici 2024 cette somme et pouvoir baisser le coût de traitement des ordures. C'est l'un de mes engagements, avec tous les élus de notre territoire.

Alors, ensemble faisons preuve d'ingéniosité face à toutes les problématiques liées au recyclage, à l'environnement et au développement durable.

Plus nous trierons mieux, plus nous diminuerons la part des dépenses liées aux ordures ménagères. Si collectivement nous arrivons à faire mieux, alors notre pari sera gagné.

Changeons nos habitudes et trions !

Désormais, tous les emballages se trient, dans les colonnes, les sacs ou les bacs jaunes (ou bleus pour les communes SITOM)

Pour faciliter votre quotidien, un sac de pré-collecte sera bientôt mis à votre disposition. Ne laissons plus maintenant que le minimum dans la poubelle noire !

A terme, nous prendrons de nouvelles habitudes, qui amélioreront le quotidien de tous, sur un territoire plus durable, plus respectueux de l'environnement, pour nous et les générations à venir.

Je vous invite à retrouver toutes les informations nécessaires sur ce dépliant, ou bien à consulter notre site ales.fr avec toutes les explications détaillées.

Je compte sur vous !

Christophe RIVENC

Président d'Alès Agglomération
1^{er} adjoint au maire d'Alès



Alès Agglomération
Bâtiment ATOME
2, rue Michelet, 30105 Alès Cédex
tél. 04 66 78 89 00 - ales.fr



Nouvelle politique de gestion des déchets



Changeons nos habitudes

TRIONS !



SAINT-JEAN-DE-SERRES



TRIER
C'EST DANS MA
NATURE



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, BRIQUES ALIMENTAIRE ET CARTONNETTES

Cartonnettes et briques alimentaires



Emballages en plastique



Emballages en métal



LES BONS GESTES DE TRI
BIEN LES **VIDER**, INUTILE DE LES **LAVER**, DÉPOSER DANS LE BAC **SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC**.

À TRIER | TOUS LES PAPIERS



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

CITEO

Téléchargez l'appli qui vous facilite le tri au quotidien



À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée

À TRIER | LE CARTON



En déchèterie **OU** En points d'apports volontaires

RAPPEL

+ DE POINTS TRI
+ PROCHES DE CHEZ VOUS
POUR + DE TRI



Pour connaître les lieux d'implantation des colonnes aériennes consulter le site www.ales.fr rubrique TRI sélectif

